



CLUB DE TENNIS DU VERDON (CTV)

Adresse des courts : 107 Chemin des Loisirs – 04170 Saint André les Alpes
Adresse postale : CTV – Mairie, 1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes
clubtennisverdon@gmail.com



Fiche d'inscription 2023/2024

Pour permettre l'inscription au club et à la FFT, il est nécessaire de renseigner les informations ci-après :

NOM : **PRÉNOM** :

DATE DE NAISSANCE :

N° de LICENCE (ou ancien N°) : **CLASSEMENT** (ou ancien classement) :

NATIONALITÉ :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE MAIL :

Tél portable : **Tél domicile** :

Je soussigné (NOM Prénom)

+ (éventuellement si l'adhésion concerne un mineur) **agissant en qualité de représentant légal de** (mettre NOM et Prénom du mineur)

- Reconnais que l'adhésion au CLUB DE TENNIS DU VERDON entraîne l'acceptation de son règlement intérieur et des règlements de la FFT.
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.
- Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.
- Autorise le **CLUB DE TENNIS DU VERDON** pour sa communication interne et/ou externe à capter et utiliser mon image et/ou mon nom et/ou mon prénom et/ou ma voix (éventuellement si l'adhésion concerne un mineur : l'image et/ou le nom et/ou le prénom et/ou la voix du mineur concerné) et cela sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout support digital tel que le site internet du club, page Facebook, etc., et/ou sur tout support papier tels que newsletter, affiches, etc.).

Je refuse l'utilisation de mon image/nom/prénom/voix

L'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion du membre à la FFT, y compris ses organes déconcentrés (ligues et comité départementaux). Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse de messagerie électronique) pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de l'attestation licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT. Sous réserve de votre accord, le club et la FFT (y compris ses organes déconcentrés) pourront éventuellement réutiliser ces données à des fins commerciales et les communiquer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

Accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (ex : billetteries pour Roland Garros et Rolex Paris Masters) et de ses partenaires.

En tout état de cause, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser au club et/ou au correspondant « Informatique et Libertés » de la FFT (cifft@fft.fr).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr)

Date et signature du membre (ou pour un mineur de son représentant légal)



Licence FFT 2024

1) La licence "multi-raquettes" 2024

La licence "multi-raquettes" 2024 est valable 1 an (du 1^{er} septembre 2023 au 31 Août 2024).

Elle vous sera obligatoirement délivrée en tant qu'adhérent à un club affilié à la FFT (référence : article 4 des statuts de la FFT).

- Licence "multi-raquettes" Jeune 6 ans et moins : 12 €
- Licence "multi-raquettes" Jeune 7 ans à moins de 18 ans : 22 €
- Licence "multi-raquettes" Adulte (à partir de 18 ans) : 32 €

2) La licence D ou "découverte"

La licence "découverte" est valable 3 mois maximum, une fois par saison. Elle est accessible aux personnes non licenciées : tout au long de l'année sportive pour les 15 ans et plus et pour les moins de 15 ans à partir du 25 mars.

- Licence "découverte" : 3 €

3) La licence S ou "scolaire"

La licence "scolaire" est valable 3 mois à partir de la date d'enregistrement. Elle s'adresse aux enfants de moins de 15 ans non licenciés participant à un cycle tennis dans le cadre des activités scolaires.

- Licence "scolaire" : 3 €

Rappelons que la licence est aujourd'hui "dématérialisée". Pour l'éditer, mais aussi consulter votre classement, votre palmarès, trouver des tournois, etc. rendez-vous sur Ten'Up : <https://tenup.fft.fr>

Abonnement 2023/2024 d'accès aux Courts de Tennis de St André les Alpes (Réservé aux licenciés FFT)

- | | | |
|--|----------------|--------------------------|
| - Abonnement Annuel Individuel Jeune (moins de 18 ans) : | 30 Euros | <input type="checkbox"/> |
| - Abonnement Annuel Individuel Adulte : | 40 Euros | <input type="checkbox"/> |
| - Abonnement Annuel Duo (2 membres de la même famille, une fiche par personne) : | 30 Euros/pers. | <input type="checkbox"/> |
| - Abonnement Annuel Famille (à partir de 3 membres de la même famille, une fiche par personne) : | 15 Euros/pers. | <input type="checkbox"/> |

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du **Club de Tennis du Verdon**.

Dossier complet (les 2 pages dûment complétées + le règlement) à envoyer ou déposer, sous enveloppe adressée au "Club de Tennis du Verdon", en Mairie de St André les Alpes (1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes).

Pour les mineurs : le dossier doit comporter en plus "l'attestation de santé pour les mineurs" (ou certificat médical à joindre).

La licence multi-raquettes et l'abonnement annuel d'accès aux courts étant valables du 1er septembre au 31 Août de l'année suivante, le Club de Tennis du Verdon procédera donc à un appel de renouvellement, par e-mail, en Août 2024.

Date et signature du membre (ou pour un mineur de son représentant légal)

PENSE BÊTE DES PIÈCES À FOURNIR

Règlement joint soit : € en espèces ou par chèque à l'ordre du "Club de Tennis du Verdon".

Fiche d'inscription 2023/2024 (1^{ère} page) complétée et signée.

Fiche Licence/Abonnement (2^{ème} page) complétée et signée.

En + pour les mineurs :

Fiche Attestation de santé pour les mineurs (3^{ème} page) complétée et signée ou Certificat médical joint



CLUB DE TENNIS DU VERDON (CTV)

Adresse des courts : 107 Chemin des Loisirs – 04170 Saint André les Alpes
Adresse postale : CTV – Mairie, 1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes
clubtennisverdon@gmail.com



Attestation de santé pour les mineurs (ou certificat médical à joindre)

Je soussigné(e) M/Mme [NOM Prénom] ,
exerçant l'autorité parentale sur [NOM Prénom] ,
atteste que chacune des rubriques du questionnaire « *Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières* » a donné lieu à une réponse négative (ce questionnaire relève du domaine privé et ne doit pas être présenté au club !).

Date et signature du représentant légal

IMPORTANT : Dans l'hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication de l'une ou plusieurs des disciplines concernées **datant de moins de six mois** devra être produit.